

COMMUNIQUE DE PRESSE

ENVIE DE VOUS ENGAGER POUR VOTRE TERRITOIRE ? INTEGREZ LE GAL DIGNOIS !

Le Groupe d'action locale (GAL) Dignois recherche des nouveaux membres représentants du secteur privé désireux de s'investir dans la stratégie du territoire et de participer à l'émergence et au financement de nouveaux projets.

Il s'agira d'intégrer l'organe décisionnel du GAL, le Comité de Programmation, chargé d'évaluer les projets émergents dans le cadre de la stratégie territoriale 2014-2020 déployée grâce au programme de subventions européennes LEADER (Liaison entre les actions de développement de l'économie rurale).

QUI PEUT ÊTRE CANDIDAT ?

Toute personne désireuse de s'impliquer en territoire Dignois peut intégrer le Comité de Programmation, à condition de pouvoir représenter l'un des secteurs suivants :

- Citoyen
- Associatif
- Entreprise
- Tourisme

QUAND CANDIDATER ?

Dès aujourd'hui, vous pouvez prendre contact avec les équipes du GAL afin de vous informer. Suite à un entretien préalable, les candidats seront présentés à l'élection lors de la prochaine Assemblée Générale :

Jeudi 13 décembre à 17h30

**Salle Henri Rochette – Avenue du Docteur Jouve
04510 AIGLUN**

En présence du Président du GAL et de membres du Comité de programmation

ACTUALITES DU GAL DIGNOIS : 105 700 € DE FEADER PROGRAMMES

Dans le cadre des 2 premiers appels à projets lancés en 2016 et 2018, 12 projets ont fait l'objet d'un dépôt de demande de subvention et 23 sont en attente de dépôt, après avoir obtenu un avis favorable du Comité de Programmation du GAL Dignois.

Parmi les 12 projets déposés, 3 dossiers viennent d'être programmés pour un montant d'aide totale de 176 212 € dont 105 727€ de FEADER et 70 484 € de cofinancements régionaux.

Les porteurs de ces projets, ainsi que le président du GAL, Monsieur Bernard Teyssier, signeront la convention attributive lors de l'Assemblée Générale du 13 décembre.

EN SAVOIR PLUS SUR LEADER

LEADER est un programme européen d'accompagnement et de financement de projets publics et privés contribuant au développement rural des territoires.

Dans le Dignois, le programme est porté juridiquement par Provence Alpes Agglomération depuis le 1^{er} janvier 2017 et piloté localement par un GAL (Groupe d'action locale). Le GAL est constitué d'acteurs publics et privés du territoire.

Le programme LEADER est financé par le FEADER (Fond européen agricole pour le développement rural) et bénéficie de cofinancements de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et du Département des Alpes de Haute Provence. L'enveloppe totale du GAL Dignois représente 3,3 Millions d'euros.

CONTACT

SITE INTERNET

<https://www.provencealpesagglo.fr/groupe-daction-locale-dignois/>

Mathilde SIRE
Penelope GUIDI

06.78.65.46.83 - 04.92.61.66.56

Leader.dignois@provencealpesagglo.fr

ADRESSE POSTALE

Provence Alpes Agglomération
BP 90153 4 rue Klein
04990 - DIGNE LES BAINS Cedex

NOS BUREAUX

42 av François Cuzin
04000 - DIGNE LES BAINS